

La gazette du comité

LGC n°19

Mai 2023

Le comité des usagers
Service PJM

Le comité fait son cinéma

et vous donne rendez-vous le mardi 6 juin 2023 à Massy !



Lors des **portes ouvertes de l'Udaf le 11 mai 2023**, le **comité des usagers a présenté en avant-première le court métrage « Mes droits et mes libertés ».**

Ce film sera proposé pour un festival sur le thème « pouvoir d'agir », organisé par l'IRTS des Hauts-de-France.

« *Merci pour l'accueil, c'était super, je suis très content d'être venu et d'avoir participé au brunch partenaires.* » Romain

« *Les gens étaient étonnés de notre reportage, qu'est-ce que c'est une curatelle et une tutelle, avec la nouvelle loi de 2019, on a le droit*

d'être libre. » Patricia

« *Les gens étaient très contents du boulot que l'on a fait.* » Denis

« *J'étais ému, j'en ai lâché les larmes.* » Eugène

« *Les gens étaient surpris de notre travail malgré notre handicap.* » Patricia

Les participants au comité des usagers ont imaginé des situations de la vie quotidienne, où les personnes en curatelle et en tutelle peuvent avoir du mal à faire connaître leurs droits. Devant et derrière la caméra, ils ont mis en scène et joué les situations, pour créer une collection de onze clips vidéos.

Le comité vous donne rendez-vous au Cinémassy, le mardi 06 juin à 10h ou à 11h pour la projection de l'ensemble des capsules vidéos.

Ces films sont utiles pour tous : usagers, partenaires, famille, entourage, voisinage ...

« *Venez voir l'aboutissement de notre travail, ce sera une récompense et une reconnaissance pour nous tous.* » Laurence

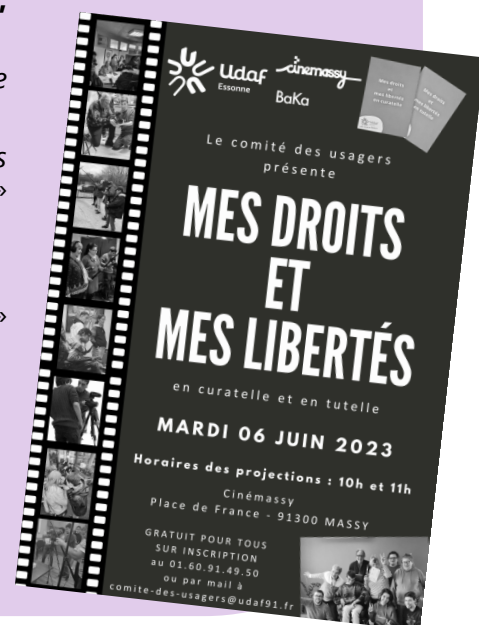
« *On s'est battu pour faire comprendre aux gens que nous sommes tous égaux mais différents, on est tous des êtres humains avec des droits.* » Eugène

« *C'est une participation positive du travail accompli.* » Yves

« *C'est le travail des personnes handicapées qui ont fait le film.* » Stéphane

On vous attend, inscrivez-vous :

➔ par téléphone au 01 60 91 49 50 ou par mail à comite-des-usagers@udaf91.fr



Échanges entre le comité des usagers et les membres du bureau de l'Udaf



Le 16 février 2023, deux membres du comité des usagers ont participé à une réunion du Bureau de l'Udaf. Ils ont été les porte-paroles de tous les membres du comité.

Ils ont interrogé la présidente, les administrateurs et le directeur de l'Udaf.

➤ Quelles sont les missions des administrateurs ?

Les administrateurs sont 29 bénévoles. Leur mission principale est de donner un avis sur les décisions de gestion de l'Udaf

➤ Comment l'Udaf est-elle financée et comment les salariés sont-ils payés ?

Il y a plusieurs sources de financement. Pour le service de protection juridique des majeurs, l'Etat attribue un budget à l'Udaf et les usagers participent par les frais de gestion, en fonction de leurs revenus.

➤ Pourquoi les locaux sont-ils difficilement accessibles aux personnes en situation de handicap moteur ?

L'Udaf est consciente de cette difficulté. La structure de l'immeuble ne permet pas de faire tous les aménagements souhaités.

➤ C'est très difficile de joindre l'Udaf par téléphone (sonnerie en continue sans accès à la messagerie, échos, bourdonnements...) Que pouvez-vous faire ?

La difficulté c'est qu'il n'y a pas de message annonçant que le salarié de l'Udaf est déjà en ligne. Des essais sont en cours pour améliorer notre accueil téléphonique.



L'Udaf de l'Essonne a un nouveau règlement de fonctionnement.

Il est disponible dans l'accueil de l'Udaf.

Attention aux arnaques !

« Faites attention aux arnaques en ce moment : sur portable, courrier, ordinateur ...

J'ai déjà reçu des menaces, j'ai tout effacé - J'ai reçu un mail me disant que j'avais reçu un colis, je l'ai effacé. »

Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires, n'ouvrez jamais les liens sur un mail ou un SMS ! Demandez à une personne de confiance si vous avez un doute.

Facile à lire et à comprendre

L'Udaf souhaite améliorer les documents mis à disposition des usagers. Nous voulons proposer des documents accessibles à tous.

Le 9 mai 2023, Patricia, membre du comité des usagers, a participé à une formation sur ce sujet. Adeline, du service « Vie Associative » de l'Udaf, y participait aussi.

Patricia nous raconte : « c'était une formation pour écrire un courrier avec les bonnes règles.

On a fait un exemple d'un texte : les curatelles . Il fallait raccourcir le texte pour qu'il soit plus facile à comprendre. On a dû répondre à des questions « vrai ou faux. »

On devait trouver les images les plus simples possibles pour dire un mot.

Et c'était bien ! » Patricia

Le comité de rédaction vous invite à **nous rejoindre au comité des usagers !**

Rendez-vous le vendredi 29 septembre 2023 à 14h à l'Udaf !

Pour nous contacter : parlez-en à votre délégué ou écrivez à comite-des-usagers@udaf91.fr